

Placements NEI

Rapport 2010 de responsabilité sociale d'entreprise

Indicateurs de la Global Reporting Initiative (GRI)



Indice de contenu de la Global Reporting Initiative

L'indice de contenu présente les obligations d'information du secteur des services financiers de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (Global Reporting Initiative – GRI) et une évaluation de l'exhaustivité des réponses fournies par Placements NEI relativement à chacune des obligations. On y trouve également une indication de l'endroit où se trouvent ces réponses.

- Notre réponse satisfait aux obligations de la GRI.
- ◐ Notre réponse satisfait partiellement aux obligations de la GRI.
- Aucune réponse cette année.
- ⊗ Non pertinent pour Placements NEI.
- * Une divulgation additionnelle n'est pas requise pour la GRI de niveau C.

Stratégie et analyse

1.1	Déclaration du principal décideur de l'entreprise	●	Rapport de RSE — page 3
1.2	Description des principaux risques, répercussions et possibilités	○	Non requise pour le niveau C.

Profil de l'entreprise

2.1	Nom de l'entreprise.	●	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (Placements NEI est une dénomination commerciale de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.)
2.2	Marques, produits ou services de base.	●	Placements NEI offre, d'une part, grâce aux Fonds NordOuest, une grande variété de fonds conventionnels et de catégorie de société et, d'autre part, grâce aux Fonds Éthiques, la plus vaste gamme de produits d'investissement responsable au Canada. Notre Service ESG offre également aux clients institutionnels des évaluations d'entreprises sur les plans environnemental, social et de gouvernance (ESG) ainsi que des services d'engagement. Nous confions bon nombre de nos activités à des tiers fournisseurs de services : services d'appui, de comptabilité, d'évaluation des fonds et de gestion de portefeuille.
2.3	Structure opérationnelle de l'entreprise : principales divisions, sociétés d'exploitation, filiales et entreprises conjointes.	●	Nos principales sphères d'activité sont le service ESG, la vente, le marketing et le service à la clientèle. Nos activités de soutien organisationnel touchent la finance, le droit et la conformité, ainsi que la supervision des gestionnaires de portefeuilles.
2.4	Emplacement du siège social de l'entreprise.	●	155, avenue University, 4 ^e étage Toronto, ON M5H 3B7 Canada

Profil de l'entreprise – suite

2.5	Nombre de pays où l'entreprise est présente et noms des pays où ses opérations sont importantes, ou qui comportent des enjeux spécifiques de développement durable abordés dans le rapport.	●	L'entreprise n'est active qu'au Canada.
2.6	Mode de propriété et statut juridique.	●	<p>Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (PNESEC) est une société en commandite; l'ensemble des décisions sont prises et mises en œuvre en son nom par son commandité, Placements NordOuest & Éthiques inc. (PNEI), dont la structure de propriété est identique à celle de PNESEC.</p> <p>Voici notre structure de propriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédération des caisses Desjardins du Québec : 50 % • Central I Credit Union : 26 % • Credit Union Central Alberta Limited : 6,53 % • Credit Union Central of Saskatchewan : 8,19 % • Credit Union Central of Manitoba : 4,96 % • Atlantic Central Credit Union : 4,32 %
2.7	Marchés desservis (incluant la répartition géographique, les secteurs et types de clients/bénéficiaires).	●	Nos produits de fonds communs de placement sont exclusivement disponibles au Canada et sont distribués dans tout le pays. La promotion du Service ESG est effectuée auprès d'investisseurs institutionnels au Canada et à l'étranger.
2.8	Taille de l'entreprise.	●	<p>En 2010, Placements NEI comptait 90 employés, répartis dans ses bureaux de Toronto, de Vancouver et de Montréal. L'actif total de Placements NEI au 31 décembre 2010 était de 4,87 milliards de dollars canadiens. Les ventes nettes de 2010 se chiffraient à — 74,8 millions de dollars canadiens.</p> <p>Pour consulter les données statistiques de Placements NEI et d'autres sociétés d'investissement (en anglais seulement) :</p> <p>http://statistics.ific.ca/English/Reports/MonthlyStatistics.asp</p>
2.9	Importants changements dans la taille, la structure et la propriété au cours de la période visée.	●	Aucun changement majeur n'a été signalé durant la période visée.
2.10	Prix reçus pendant la période visée.	●	<ul style="list-style-type: none"> • Nos relevés de l'investisseur se sont placés deuxièmes sur 22 promoteurs de fonds au classement de Dalbar. • Le Fonds spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest a remporté un prix Lipper en qualité de meilleur fonds sur dix ans, dans la catégorie des revenus fixes à rendement élevé. • Le Fonds d'actions internationales Éthique, le Fonds multistratégique américain Éthique et le Fonds de dividendes mondial Éthique forment le trio de tête des fonds d'actions du guide annuel de l'investissement responsable de Corporate Knights.

Paramètres du rapport

3.1	Période visée.	●	Janvier – décembre 2010, à l'exception des données du programme ESG (septembre 2009 – août 2010).
3.2	Date du dernier rapport.	●	Novembre 2010.
3.3	Fréquence de production des rapports.	●	Annuellement.
3.4	Contact pour des questions sur le rapport ou son contenu.	●	csr@placementsNEI.com
3.5	Processus pour définir le contenu du rapport.	●	Voir « Notre méthode de production de rapports sur la RSE » – page 18.
3.6	Limites du rapport (ex. : pays, divisions, filiales, installations louées, entreprises conjointes, fournisseurs).	●	Voir « Notre méthode de production de rapports sur la RSE » – page 18.
3.7	État de toute limitation spécifique quant à l'envergure ou aux limites du rapport.	●	Voir « Notre méthode de production de rapports sur la RSE » – page 18.
3.8	Paramètres des comptes-rendus des rapports sur les entreprises conjointes, les filiales, les installations louées, les activités en impartition et les autres entités qui peuvent avoir un impact significatif sur la capacité de comparer une période avec l'autre ou des entreprises entre elles.	●	Voir « Notre méthode de production de rapports sur la RSE » – page 18.
*3.9	Méthodes de mesure des données et bases d'évaluation des calculs, incluant les hypothèses et les techniques d'estimation, utilisées pour la compilation des indicateurs et les autres données du rapport.	●	Voir « Notre méthode de production de rapports sur la RSE » – page 18.
3.10	Explication et justification de toute reformulation des renseignements fournis dans des rapports précédents.	●	Aucune reformulation.
3.11	Changements importants apportés aux limites, à la portée ou aux méthodes d'évaluation depuis les rapports précédents.	●	Pour la première fois, nous avons pris en compte les données relatives à la consommation énergétique du bureau de Montréal.
3.12	Tableau indiquant l'emplacement des divulgations standards dans le rapport.	●	Le présent tableau a été préparé pour répondre à cette obligation.
*3.13	Politiques et pratiques actuelles pour la validation du rapport par une source externe.	●	Nous n'avons pas eu recours à un vérificateur externe pour ce rapport. Au fil de la préparation des prochains rapports, nous envisagerons l'utilité de le faire.

Gouvernance, engagements et mobilisation

4.1	Structure de gouvernance de l'entreprise, incluant les comités relevant de l'instance supérieure de gouvernance, responsable de tâches spécifiques telles que l'élaboration de la stratégie et la supervision organisationnelle.	●	Le conseil d'administration de Placements NEI est constitué de dix membres. Il a la responsabilité légale d'élaborer la stratégie organisationnelle et d'assurer le suivi des résultats. Il est composé de trois comités – Ressources humaines et gouvernance, Vérification et Investissement – qui examinent leurs activités respectives et rendent compte au conseil d'administration.
4.2	Indiquer si le président de l'instance supérieure de gouvernance est aussi un dirigeant.	●	Le président du conseil d'administration n'est pas un dirigeant.
4.3	Nombre de membres de l'instance supérieure de gouvernance qui sont indépendants ou qui ne sont pas des dirigeants, si le conseil d'administration de l'entreprise a une structure unitaire.	●	Tous les membres du conseil d'administration sont non exécutifs et possèdent le statut de non-employés. La plupart sont des employés ou des directeurs de nos propriétaires.
4.4	Mécanismes par lesquels les actionnaires et les employés peuvent soumettre des recommandations ou des orientations à l'instance supérieure de gouvernance.	●	À titre de société non publique, Placements NEI est dirigée en vertu d'une convention unanime des actionnaires garantissant à chaque investisseur une représentation minimale au conseil d'administration. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'un mécanisme de représentation formel des employés.
*4.5	Corrélations entre les compensations des membres de l'instance supérieure de gouvernance, des cadres supérieurs et des dirigeants (y compris les modalités de départ) et le rendement de l'entreprise (y compris la performance sociale et environnementale).	●	Le programme d'incitation au rendement de l'entreprise s'appuie sur des résultats financiers et opérationnels clés, de même que sur les efforts personnels déployés pour l'atteinte des objectifs de rendement individuel. Les objectifs de rendement des employés affectés au programme ESG sont directement liés à notre rendement environnemental et social en tant qu'investisseurs.
*4.6	Processus en place pour s'assurer que l'instance supérieure de gouvernance évite les conflits d'intérêts.	●	Le conseil d'administration a adopté certaines politiques et procédures qui ont pour but d'encadrer les activités des directeurs conformément à leurs obligations légales en matière de conflits d'intérêts. À chaque réunion du conseil, les directeurs confirment tour à tour ne pas être en situation de conflit d'intérêts. En cas de conflit, le conseil applique les procédures en place pour remédier à la situation.
*4.7	Processus pour déterminer les compétences et l'expertise des membres de l'instance supérieure de gouvernance pour orienter la stratégie de l'entreprise sur les plans économique, environnemental et social.	●	Tous les membres du conseil d'administration se soumettent à un questionnaire annuel pour évaluer leurs compétences et leur expertise.
4.8	Énoncés de mission ou des valeurs définies en interne, codes de conduite et les principes en lien avec la performance économique, environnementale et sociale ainsi que le statut de leur degré d'avancement.	●	Voir « Nos politiques internes » – page 20.








Gouvernance, engagements et mobilisation – suite

4.9	Procédures de l'instance supérieure de gouvernance pour superviser la capacité de l'entreprise d'identifier et de gérer sa performance économique, environnementale et sociale, incluant les risques et possibilités, de même que son adhésion ou sa conformité aux normes, codes de conduite et principes acceptés internationalement.	●	Le conseil d'administration se réunit sur une base trimestrielle. Ses membres traitent des risques et des possibilités financiers, environnementaux et sociaux et prennent les décisions nécessaires. Ils procèdent notamment à une mise à jour régulière des progrès réalisés dans le cadre du programme ESG et se renseignent au besoin sur les questions de développement durable.
4.10	Processus d'évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance, notamment sur les plans économique, environnemental et social.	●	Le conseil d'administration se soumet annuellement à un processus d'autoévaluation.
4.11	Explication de la façon dont l'entreprise applique l'approche ou le principe de précaution.	○	Non requis pour le niveau C.
4.12	Chartes, principes ou autres initiatives de nature économique, environnementale et sociale, développés à l'externe et endossés ou approuvés par l'entreprise.	●	Voir « Nos principes directeurs » – page 21.
4.13	Adhésion à des associations (ex. : industrielles) ou à des groupes de pression nationaux ou internationaux ou l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> • est représentée dans les instances de gouvernance; • participe à des projets ou à des comités; • apporte un financement substantiel en sus de sa cotisation de membre; ou • perçoit son adhésion comme stratégique. 	●	Voir « Collaborer pour l'avancement de notre industrie » – page 22.
4.14	Liste des parties prenantes à l'entreprise.	●	Voir « Engagement des parties prenantes » – page 23.
4.15	Critères d'identification et de sélection des parties prenantes à l'entreprise.	●	Voir « Engagement des parties prenantes » – page 23.
4.16	Approches pour l'engagement des parties prenantes, incluant la fréquence de l'engagement par type et par groupe de parties prenantes.	●	Voir « Engagement des parties prenantes » – page 23.
4.17	Sujets et préoccupations clés soulevés par l'engagement des parties prenantes et comment l'entreprise y a répondu, y compris dans son rapport.	●	Voir « Engagement des parties prenantes » – page 23.








Impact des produits et services

FS1	Politiques comprenant des éléments environnementaux et sociaux qui s'appliquent aux lignes d'affaires.	●	<p>L'engagement de Placements NEI en matière d'investissement responsable est établi de longue date et bien documenté. Notre programme d'investissement ESG s'appuie sur la thèse selon laquelle les entreprises qui intègrent les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leur stratégie et leurs opérations produiront à long terme des rendements ajustés au risque supérieurs. Notre programme, chef de file de l'industrie, comprend les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des secteurs et des sociétés à l'égard des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance importants. • L'engagement des sociétés qui constituent nos fonds à l'égard des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. • Le vote par procuration basé sur les principes directeurs visant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. • Les travaux en matière de politiques publiques et de normalisation visant à atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance systémiques. • La recherche sur les sujets émergents liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. <p>Tous les éléments du programme sont appliqués à notre famille de Fonds Éthiques. Certains éléments sont également appliqués à la gamme des Fonds NordOuest ou sont offerts à titre de services à d'autres organismes de placement.</p>
FS2	Procédures d'évaluation et de détection des risques environnementaux et sociaux dans les lignes d'affaires.	●	<p><i>Rapport annuel 2010 du Programme d'investissement ESG</i>, pages 6 à 8, Principe n°1 : www.placementsNEI.com > Service ESG > Reddition de comptes</p>
FS3	Processus de gestion pour l'implantation des clients et conformité aux exigences environnementales et sociales, incluses dans les ententes ou les transactions.	⊗	<p>Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, car nous n'avons aucun accord de ce type.</p>
FS4	Processus d'amélioration des compétences des employés pour implanter des politiques et procédures qui s'appliquent dans les lignes d'affaires.	●	<p>La mise en œuvre de notre programme ESG s'appuie sur des programmes et pratiques documentées que nous ne cessons d'améliorer. Les employés de notre service ESG assistent à une multitude de cours, séminaires et conférences afin d'augmenter leurs connaissances des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En tant qu'experts de l'investissement responsable, nos employés sont fréquemment appelés à se prononcer dans le cadre de présentations, de webinaires et d'entrevues aux médias.</p>
FS5	Interactions avec les clients, les entités émettrices ou les partenaires d'affaires concernant les occasions et les risques sociaux et environnementaux.	●	<p><i>Rapport annuel 2010 du Programme d'investissement ESG</i>, pages 8 à 11, Principe n°2 – « Faits saillants sur l'engagement » : www.placementsNEI.com > Service ESG > Reddition de comptes</p>



Impact des produits et services – suite

FS6	Pourcentage des portefeuilles pour les lignes d'affaires par région spécifique, par taille (ex. : micro-entreprise/PME/grande entreprise) et par secteur.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos produits.
FS7	Valeur monétaire des produits et services conçus pour apporter un bénéfice social particulier pour chaque ligne d'affaires, par objectif.		Nous n'offrons pas ce type de produits.
FS8	Valeur monétaire des produits et services conçus pour apporter un bénéfice environnemental particulier pour chaque ligne d'affaires, par objectif.		Nous n'offrons pas ce type de produits.
FS9	Étendue et fréquence des contrôles pour évaluer l'implantation des politiques sociales et environnementales ainsi que des procédures d'évaluation des risques.		Information non communiquée pour 2010.
FS10	Pourcentage et nombre de titres de sociétés détenus dans les portefeuilles de l'institution avec laquelle l'entreprise déclarante est intervenue sur des enjeux sociaux et environnementaux.		<p>Chaque année, nous procédons à l'examen des sociétés qui composent les portefeuilles de Fonds Éthiques et nous ciblons 20 % des actifs pour obtenir un engagement intensif des entreprises concernées vis-à-vis des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) potentiels. En cas de coexistence d'actifs de Fonds Éthiques et de Fonds NordOuest, nos activités d'engagement visent l'ensemble pour en accroître l'importance.</p> <p>En 2010, nous avons sollicité 61 entreprises dans le cadre de l'engagement des entreprises en ce qui a trait aux risques ESG.</p> <p><i>Rapport annuel 2010 du Programme d'investissement ESG, pages 8 à 11, Principe n°2 – « Faits saillants sur l'engagement » : www.placements-NEI.com > Service ESG > Reddition de comptes</i></p>
FS11	Pourcentage des actifs sujets à des filtres positifs et négatifs au niveau de facteurs environnementaux et sociaux.		100 % des actifs de Fonds Éthiques (soit 47 % des actifs sous gestion au 31 décembre 2010) sont soumis à notre processus d'évaluation ESG, qui comprend des examens positifs et négatifs.
FS12	Politique de vote appliquée aux enjeux sociaux et environnementaux pour les parts où l'entreprise déclarante détient un droit de vote ou de recommandation de vote.		<p>L'équipe du Service ESG vote par procuration au sujet de tous les produits Placements NEI, notamment les Fonds NordOuest, Éthiques et Credential EnRich, conformément à un ensemble complet de directives de vote par procuration qui prennent en compte les considérations ESG. Au cours de l'année 2010, elle a tenu environ 7 000 votes lors de plus de 600 réunions de sociétés. Le rapport sur les activités de vote par procuration montre de quelle façon nous avons exercé ces votes pour chacune des sociétés de notre portefeuille, ainsi que les motifs déterminant ces choix.</p> <p>Nos directives et notre rapport sur les activités de vote par procuration sont disponibles sur notre site Web à l'adresse suivante : www.placementsNEI.com > Service ESG > Engagement des entreprises > Vote par procuration</p>







Aspect économique

EC1	Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les revenus, les coûts opérationnels, la rémunération des employés, les dons et autres investissements dans la communauté, les bénéfices non répartis, les versements aux investisseurs et aux gouvernements.		<p>Nous avons fait un rapport sur les distributions à nos partenaires, les dons d'entreprise et les commandites, mais la Convention de société en commandite restreint la divulgation de certains sujets couverts par cet indicateur.</p> <p>La société Placements NEI appartient à parts égales aux centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe Desjardins. Nous offrons un mode de distribution fondé sur le partage des bénéfices — la distribution entre les partenaires — avec nos partenaires des coopératives d'épargne proportionnellement aux parts de la société détenues par chacun. En mars 2010, sur la base des actifs de 2009, nous avons remis plus de 4,1 millions de dollars aux centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe Desjardins. Nous sommes fiers d'être le seul fabricant de produits d'investissement du Canada à appartenir au mouvement coopératif, de partager les bénéfices avec nos principaux partenaires et de contribuer à leur essor.</p> <p>En 2010, Placements NEI a fait don de 38 887 \$. Nous avons doublé les dons généreux de nos employés après le tremblement de terre ravageur qui a frappé Haïti et les inondations catastrophiques au Pakistan. Nous avons également soutenu l'équipe qui a participé à l'initiative de lutte contre le cancer de la prostate pendant le mois de « Novembre ». À l'occasion de la saison des Fêtes, l'entreprise a fait don de 12 000 \$ à Banques alimentaires Canada.</p> <p>En 2010, Placements NEI a également versé 242 000 \$ à Canada Alpin dans le cadre d'une commandite pluriannuelle, ainsi que 150 030 \$ en commandites commerciales.</p>
EC2	Implications financières et autres risques ou occasions pour les activités de l'entreprise à cause des changements climatiques.		Information non communiquée pour 2010.
EC3	Étendue de la couverture du régime établi d'avantages sociaux.		Nous ne possédons pas de régime d'avantages sociaux.
EC4	Subventions publiques substantielles perçues.		Nous ne recevons aucune subvention publique.
EC5	Éventail des ratios comparant le salaire de départ à l'entrée et le salaire minimum local dans les principaux lieux de travail.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, car nous sommes uniquement présents au Canada et nos employés gagnent plusieurs fois le salaire minimum local.
EC6	Politiques, pratiques et proportions des dépenses avec les fournisseurs locaux dans les principaux lieux de travail.		Information non communiquée pour 2010.
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres supérieurs embauchés localement dans les principaux lieux de travail.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, car nous sommes uniquement présents au Canada.

Aspect économique – suite

EC8	Développement et impact des investissements dans les infrastructures et des services fournis principalement dans l'intérêt du public, au moyen de prestations commerciales, en nature ou gratuitement.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EC9	Compréhension et description des retombées économiques indirectes importantes ainsi que l'ampleur de leur impact.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.

Environnement

EN1	Utilisation de matériaux, en poids ou en volume.		En tant qu'entreprise composée essentiellement de bureaux, la matière que nous utilisons le plus est le papier. En 2010, nous évaluons notre consommation de papier, imprimé ou photocopié, dans nos trois bureaux à 1,248 tonnes (calcul réalisé en fonction de 458 716 côtés imprimés et photocopiés).
EN2	Pourcentage des matériaux utilisés provenant de matières recyclées.		Pour tout matériel imprimé, notre politique de sélection et d'impression du papier exige que nous commandions du papier recycle fabriqué à 100 % de déchets post-consommation, à défaut de quoi la norme relative au contenu recyclé minimal est fixée à 30 %. Nous privilégions le papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC) et cherchons des fournisseurs qui utilisent des encres à base végétale ainsi que des sources d'énergie renouvelable dans leurs opérations.
EN3	Consommation directe d'énergie, répartie par source d'énergie primaire.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN4	Consommation indirecte d'énergie répartie par source d'énergie primaire.		Nous ne disposons pas de compteur d'énergie distinct, mais nous avons pu établir des estimations pour tous nos bureaux principaux. Nous évaluons notre consommation énergétique totale à 477,521 MWh. <ul style="list-style-type: none"> • Montréal : 62,354 MWh • Toronto : 114,867 MWh • Vancouver : 300,3 MWh
EN5	Économies d'énergie réalisées grâce à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.		Nous n'avons pas pu calculer l'économie d'énergie réalisée grâce à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique, car nous ne disposons pas de compteur d'énergie distinct et son installation éventuelle ne serait pas rentable.
EN6	Initiatives pour fournir des produits et des services avec des sources d'énergie renouvelables ou éco énergétiques, et réductions de la demande en énergie résultant de ces initiatives.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos produits.





Environnement – suite

EN7	Initiatives pour diminuer la consommation indirecte d'énergie et fournir l'information sur les réductions obtenues.	●	Cet indicateur prend en compte les déplacements des employés et les voyages d'affaires. Notre enquête RSE axée sur le personnel a montré que les déplacements n'avaient pas de répercussions indirectes importantes sur l'environnement (87 % des employés interrogés privilégient des moyens de transport plus écologiques). Nous avons commencé à mesurer l'incidence de nos voyages d'affaires, mais nous n'avons pas encore mis en œuvre de stratégies de réduction de notre empreinte.
EN8	Volume total d'eau prélevée par source.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN9	Sources d'approvisionnement en eau sensiblement touchées par les prélèvements.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou avoisinant des aires protégées et des zones riches en biodiversité autre que les aires protégées.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN12	Description des principaux effets des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité autre que les aires protégées.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN13	Habitats protégés ou restaurés.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN14	Stratégies, actions en cours et plans futurs pour la gestion des impacts sur la biodiversité.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN15	Nombre d'espèces menacées, figurant sur la Liste rouge mondiale de l'UICN et sur la liste de conservation nationale, dont les habitats sont dans des zones touchées par des activités, par niveau de risque d'extinction.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN16	Total des émissions, directes et indirectes, des gaz à effet de serre, en poids.	●	<p>Calcul réalisé à partir des estimations de consommation énergétique (voir EN4).</p> <p>Nous évaluons notre consommation énergétique annuelle à 477,521 MWh, soit environ 45,485 tonnes d'équivalent-CO₂.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montréal : 0,2992 t/éq. CO₂ • Toronto : 20,5611 t/éq. CO₂ • Vancouver : 24,6246 t/éq. CO₂







Environnement – suite

EN17	Autres émissions indirectes pertinentes des gaz à effet de serre, en poids.	●	Nous avons établi que les déplacements constituaient la part la plus importante de notre incidence environnementale au niveau opérationnel. En 2010, nos employés ont affirmé avoir parcouru 14 405 km à bord de leur véhicule personnel dans le cadre de leurs fonctions, ce qui équivaut à des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 3,5 tonnes. En avril 2010, nous avons mis en place un système de suivi de nos déplacements aériens. En l'espace de neuf mois, soit d'avril à décembre, nos employés ont parcouru 798 521 km en avion dans le cadre de leurs fonctions, ce qui équivaut à des émissions de gaz à effet de serre de 96,2 tonnes d'équivalent-CO ₂ (au prorata de 120,25 tonnes sur l'année). Nous estimons donc à 123,75 tonnes d'équivalent-CO ₂ le poids total de nos émissions indirectes annuelles de GES imputables aux voyages d'affaires.
EN18	Initiatives destinées à réduire les émissions des gaz à effet de serre et réductions obtenues.	●	En 2010, nous avons effectué une évaluation des émissions imputables à nos locaux et acheté des certificats verts à Bullfrog Power pour alimenter en électricité nos bureaux de Toronto et de Vancouver (indisponible pour Montréal). En 2010, nous avons effectué des recherches sur les fournisseurs de crédits d'émission de carbone pour nos déplacements et mettrons en place des mesures en 2011.
EN19	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN20	Émissions de NO _x , SO ₂ et autres émissions atmosphériques importantes, en poids.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN21	Total des évacuations d'eau, par type et par destination.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN22	Masse totale des déchets, par type et par mode de traitement.	◐	Notre capacité à mesurer la masse de nos déchets est restreinte dans nos locaux loués. En 2010, nous avons fait don de 40 pièces informatiques usagées à reBOOT Canada en vue de leur réutilisation, mais nous ne connaissons pas le poids du don.
EN23	Nombre et volume total des déversements accidentels importants.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN24	Masse des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux selon les termes de la Convention de Bâle, annexes I, II, III et VIII; pourcentage de déchets transportés dans le monde entier.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN25	Identification, taille, protection du statut et valeur en biodiversité des plans d'eau et de leurs écosystèmes sensiblement touchés par l'évacuation et l'écoulement des eaux de l'entreprise.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN26	Initiatives destinées à atténuer les impacts environnementaux des produits et des services, et ampleur de la réduction de ces impacts.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos produits.









Environnement – suite

EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs matériaux d'emballage recyclés, par catégorie.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos produits.
EN28	Valeur monétaire des amendes importantes et nombre total de sanctions non monétaires pour le non-respect des législations et réglementations environnementales.		Aucune. Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN29	Impacts environnementaux importants liés au transport de produits, d'autres biens et de matériaux utilisés dans les opérations de l'entreprise, ainsi qu'au transport des membres du personnel.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
EN30	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type.		La somme de 8 793 \$ a été allouée à l'achat de certificats verts d'électricité afin de traiter nos émissions et de mettre en place des mesures correctives dans nos bureaux de Toronto et de Vancouver. De plus, dans le cadre de la prévention et de la gestion environnementale, le temps consacré par notre personnel à la gestion du programme RSE ainsi que les activités de sensibilisation et d'engagement à leur intention sur les enjeux durables ont représenté 30 826 \$.










Pratiques d'emploi et conditions décentes de travail

LA1	Main-d'œuvre totale par type d'emploi, contrat de travail et région.		Voir « Nos employés » – page 25.
LA2	Nombre total d'employés et taux de roulement par tranche d'âge, sexe et région.		Voir « Nos employés » – page 25. Nous ne disposons pas de données relatives à l'âge des anciens employés.
LA3	Prestations versées aux employés à temps plein, et dont ne bénéficient pas les employés temporaires ou à temps partiel, par activité principale.		Voir « Nos employés » – page 25.
LA4	Pourcentage des employés couverts par une convention collective.		Non pertinent dans le cas de Placements NEI, compte tenu des caractéristiques de notre main-d'œuvre.
LA5	Délai minimal de notification préalable à tout changement opérationnel et mention de ce délai dans la convention collective.		Aucun délai de notification formelle préalable à tout changement opérationnel n'a été établi.
LA6	Pourcentage de la main-d'œuvre totale représentée dans des comités mixtes patrons-employés en santé et sécurité, qui aident à gérer et qui conseillent sur les programmes de santé et de sécurité au travail.		Nous n'avons aucun comité de ce genre.











Pratiques d'emploi et conditions décentes de travail – suite

LA7	Taux d'accidents, de maladies professionnelles, de journées d'arrêt, d'absentéisme et nombre total d'accidents mortels au travail, par région.		Information non communiquée pour 2010.
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseils, de prévention et de gestion des risques, mis en place pour aider les employés, leur famille ou les membres de la collectivité en cas de maladie grave.		Voir « Nos employés » – page 25.
LA9	Aspects de santé et de sécurité couverts dans des accords formels avec les syndicats.		Non pertinent dans le cas de Placements NEI, compte tenu des caractéristiques de notre main-d'œuvre.
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par employé et par catégorie professionnelle.		À l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucun système de suivi des heures de formation réparties selon toutes les catégories professionnelles. En 2010, nous avons consacré 114 700 \$ au perfectionnement de notre personnel. Cette somme a notamment permis d'offrir 16 heures de formation à plus de 25 employés du service des ventes et 16 heures de formation en négociation à dix employés du Service ESG.
LA 11	Programmes de gestion des compétences et d'apprentissage continu destinés à soutenir l'employabilité et à aider les employés à gérer leur fin de carrière.		Les employés peuvent bénéficier d'un financement pour suivre des cours donnés à l'extérieur. Les employés qui quittent la société se voient offrir des services de réorientation professionnelle, de même qu'une indemnité de départ qui surpasse les exigences provinciales en la matière et qui tient compte de l'âge et du nombre d'années de service de l'employé.
LA12	Pourcentage d'employés pouvant régulièrement développer leur performance et leur carrière.		Tous les employés bénéficient d'examens annuels de rendement et de perfectionnement professionnel.
LA13	Composition des instances de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité.		Information non communiquée pour 2010.
LA14	Rapport entre le salaire de base des hommes et celui des femmes par catégorie professionnelle.		Information non communiquée pour 2010.

Droits de la personne

HR1	Pourcentage et nombre total d'ententes d'investissement significatives disposant de clauses sur les droits de la personne ou ayant été soumises à un contrôle sur ce point.		100% des sociétés du portefeuille de Fonds Éthiques actives dans des pays à haut risque ou ayant d'importants effets sur l'environnement sont soumises à une évaluation des droits de la personne.
HR2	Pourcentage des fournisseurs et des sous-traitants majeurs qui ont fait l'objet d'un contrôle quant au respect des droits de la personne et sur les mesures prises.		Information non communiquée pour 2010.
HR3	Nombre total d'heures de formation des employés sur les politiques et procédures relatives aux droits de la personne applicables dans leur activité et pourcentage des employés formés.		Information non communiquée pour 2010.
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises.		Aucune allégation de discrimination n'a été signalée au cours de la période visée.
HR5	Identification des activités où le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé, et mesures prises pour assurer ce droit.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de l'emplacement de nos activités et des caractéristiques de notre main-d'œuvre.
HR6	Identification des activités présentant un risque significatif d'être liées au travail d'enfants et mesures prises pour contribuer à éliminer ce type de travail.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature et de l'emplacement de nos activités.
HR7	Identification des activités présentant un risque significatif d'être liées au travail forcé ou obligatoire et mesures prises en vue d'éliminer ce type de travail.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature et de l'emplacement de nos activités.
HR8	Pourcentage du personnel de la sécurité ayant reçu une formation sur les politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de la personne applicables dans leur activité.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature et de l'emplacement de nos activités.
HR9	Nombre total d'incidents de violation des droits des populations autochtones et informations sur les mesures prises.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature et de l'emplacement de nos activités.

Société

S01	Nature, portée et efficacité de tout programme ou pratique qui évalue et qui gère les impacts des opérations sur les communautés, incluant leurs phases d'entrée, d'activité et de sortie.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
FS13	Points d'accès par type de régions peu peuplées ou économiquement défavorisées.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
FS14	Initiatives pour améliorer l'accès des personnes défavorisées aux services financiers.		Notre équipe de service à la clientèle offre ses services en sept langues. Certains de nos plus importants circuits de distribution sont des coopératives d'épargne et de crédit et des Caisses populaires. En tant qu'institution financière axée sur la collectivité, nous veillons à offrir des produits et des services à une clientèle qui n'est pas considérée prioritaire aux yeux d'autres institutions financières.
S02	Pourcentage et nombre total d'unités d'affaires soumises à des analyses de risques en matière de corruption.		En 2010, l'ensemble des domaines d'activités ont été soumis à une analyse de risques en matière de corruption.
S03	Pourcentage d'employés ayant reçu une formation sur les politiques et procédures anticorruption de l'organisation.		Tous les nouveaux employés sont formés à nos politiques et à nos procédures commerciales éthiques, y compris aux aspects anticorruption. De plus, la même formation est offerte en ligne à l'ensemble de nos employés.
S04	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption.		Placements NEI n'a jamais fait l'objet d'allégations de corruption.
S05	Prises de position sur les politiques publiques, participation au développement de politiques publiques et « lobbying ».		Nous croyons que les sociétés doivent faire preuve de transparence en ce qui a trait à leurs démarches de lobbying et à leurs activités politiques. Fidèles à notre engagement en matière d'investissement responsable, nous prenons souvent la parole dans le cadre de consultations au sujet de telles politiques dans le but de perfectionner les normes de développement durable. Nous divulguons nos stratégies et nos propositions aux associations de l'industrie et aux organismes de réglementation sur notre site Web. Les mémoires que nous avons soumises sont disponibles sur notre site Web au www.placementsNEI.com > Service ESG > Politiques publiques et normes.
S06	Valeur totale des contributions financières, ou versées en nature, à des partis politiques, politiciens et institutions connexes, par pays.		Placements NEI n'a versé aucune contribution de nature politique en 2010. Notre politique de l'entreprise en matière de dons exclut les organismes, les événements et les causes politiques.
S07	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques, et résultats de ces actions.		Aucune, bien que cette information soit non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la concurrence à l'intérieur du marché des fonds communs de placement.
S08	Valeur monétaire des amendes significatives et nombre total de sanctions non monétaires pour non-respect des lois et des réglementations.		Aucune amende ni sanction n'a été infligée à Placements NEI pour non-respect des lois et des réglementations.

Responsabilité en lien avec les produits

FS15	Politiques pour le développement et la vente équitables de produits et de services financiers.	●	Consulter la section « Réglementation des fonds communs de placement au Canada » à la page 26. L'ensemble de nos produits de fonds communs de placement répondent aux exigences de la Commission canadienne des valeurs mobilières.
PR1	Étapes du cycle de vie où sont évalués les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, en vue de leur amélioration, et pourcentage des catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos produits.
PR2	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services, par type de résultat.	⊗	Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos produits.
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et services significatifs soumis à ces exigences d'information.	●	Consulter la section « Réglementation des fonds communs de placement au Canada » à la page 26. L'ensemble de nos produits de fonds communs de placement répondent aux exigences de la Commission canadienne des valeurs mobilières.
PR4	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services et leur étiquetage, par type de résultat.	●	Aucun incident de non conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services n'a été signalé.
PR5	Pratiques relatives à la satisfaction du client et résultats des enquêtes de satisfaction du client.	●	Nous effectuons le suivi des statistiques d'appel de notre service à la clientèle en ce qui concerne le taux de raccrochage et le temps d'attente. En 2010, notre centre du service à la clientèle a répondu immédiatement à 94,31 % des appels, et seuls 5,68 % des appelants ont été contraints de rappeler une deuxième fois. De plus, nous donnons suite à tous les courriels de nos investisseurs dans un délai de deux jours ouvrables.
FS16	Initiatives visant à améliorer l'éducation financière, par type de bénéficiaire.	●	Nous offrons également aux conseillers financiers la possibilité d'obtenir des crédits d'éducation permanente dans le domaine de l'investissement responsable. Nous publions un bulletin mensuel qui traite des activités du Service ESG et de questions d'actualité en matière d'investissement responsable. Le bulletin ESG@PlacementsNEI est disponible sur notre site Web au : www.placementsNEI.com > Service ESG > Nos méthodes de travail > Bulletins ESG.
PR6	Programmes de respect des lois, des normes et des codes volontaires dans les communications marketing, y compris la publicité, la promotion et les commandes.	●	Nous respectons les normes canadiennes NC 81-102 en matière de communications commerciales et NC 81-105 en matière de pratiques commerciales. Notre service interne de conformité veille à ce que nous adhérons à ces normes.

Responsabilité en lien avec les produits – suite

PR7	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires en communication marketing, y compris pour les publicités, les promotions et les commandites, par type de résultat.	●	Aucun incident de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires relatif à la communication marketing n'a été signalé.
PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et perte de données des clients.	●	Aucune plainte fondée pour atteinte à la vie privée et perte de données relatives aux clients n'a été déposée contre Placements NEI.
PR9	Valeur monétaire des amendes significatives infligées pour non-respect des lois et des réglementations dans l'offre ou l'utilisation de produits et de services.	●	Aucune amende n'a jamais été infligée à Placements NEI pour non-respect des lois et réglementations concernant l'offre ou l'utilisation de produits et de services.

Notre méthode de production de rapports sur la RSE

Les questions suivantes ont défini le contenu de notre rapport :

- Quels sont les enjeux les plus importants sur le plan du développement durable pour une société de gestion de placements? Nous reconnaissons que les effets directs de nos activités sont peu importants. Toutefois, la façon dont nous choisissons et surveillons les sociétés de nos portefeuilles et la manière dont nous interagissons avec elles a, certes, une incidence sur le développement durable.
- Quels sont les principaux enjeux traités dans notre politique de RSE?
- Quelles sont nos obligations, à titre d'endosseurs des principes pour l'investissement responsable des Nations Unies?
- Quelles sont nos principales répercussions environnementales et sociales directes? En tant que société de services financiers qui possède des bureaux à Vancouver, à Toronto et à Montréal, nous sommes conscients que nos principales répercussions environnementales directes découlent des voyages d'affaires ainsi que de la consommation de papier et d'électricité.
- Quels sont les enjeux les plus importants aux yeux des parties prenantes? Dans le cadre du présent rapport, nous avons interrogé notre personnel pour déterminer quels étaient les enjeux RSE les plus importants à leurs yeux et avons demandé à notre équipe RSE d'examiner l'ébauche du rapport.
- Quels sont les indicateurs de la GRI au sujet desquels nous avons des données pour la période visée? Chaque année, nous tâchons d'améliorer notre méthode de production de rapports et notre rendement. Nous mettons l'accent sur les secteurs au sujet desquels nous avons des données et ceux au sujet desquels nous recueillons des données.
- Quelles parties prenantes sont susceptibles de consulter le rapport? Nous estimons que le rapport suscitera l'intérêt des détenteurs de parts, des conseillers, des clients, des investisseurs, des employés et de nos pairs.

Le présent rapport répertorie l'ensemble des employés, des bureaux et des marques de Placements NEI. Les renseignements concernant un secteur d'activité, une marque ou un bureau spécifique ont été spécialement indiqués. Les activités externalisées ainsi que les fournisseurs ne sont pas inclus dans le rapport.

Nous calculons les distances parcourues par nos employés lors de voyages d'affaires à l'aide des demandes de remboursement des dépenses. En effet, les employés qui utilisent leur propre véhicule pour se déplacer dans le cadre de leurs fonctions inscrivent le kilométrage parcouru sur le formulaire de remboursement des dépenses. De 2009 à 2010, les déplacements en voiture déclarés ont nettement diminué, passant de 102 838 à 14 405 km. Cette diminution est en partie attribuable à la transition entamée par le personnel des ventes d'un système de remboursement à un système d'indemnisation pour traiter les dépenses liées au déplacement en voiture. Compte tenu de ce changement, nous évaluons actuellement certaines options relatives à l'estimation des émissions découlant de ces déplacements pour les rapports à venir. Les données des déplacements aériens sont recueillies à l'aide de deux sources. Dans un premier temps, les employés qui se procurent des billets d'avion doivent inscrire le kilométrage sur le formulaire de remboursement des dépenses. Voici la source utilisée pour calculer la distance parcourue : www.airrouting.com/content/TimeDistanceForm.aspx. La déclaration du kilométrage repose aussi sur les données fournies par les émetteurs de laissez-passer aériens.

Comme le stipule notre politique de communication, l'impression recto verso est de mise, et notre bailleur d'imprimantes et de photocopieurs nous facture au nombre de côtés utilisés pour l'impression ou la reproduction de documents. Nous avons obtenu le nombre total de

côtés utilisés de notre service de la facturation. Pour obtenir une estimation du poids de papier utilisé, nous convertissons le nombre de côtés utilisés en nombre de feuilles, puis le nombre de feuilles en kilogrammes. Partant du principe que tous les appareils utilisent du papier au format commercial, nous convertissons le nombre de côtés en feuilles à l'aide d'un facteur de 0,6 (puisque ce ne sont pas tous les documents qui comportent plus d'une page ou un nombre de pages pair), puis le nombre de feuilles en poids, considérant que 500 feuilles pèsent 2,27 kg.

Nous nous sommes appuyés sur le *Protocole de réduction des gaz à effet de serre* pour traduire nos données relatives aux déplacements en estimations d'émissions à l'aide des facteurs d'émission des véhicules à essence américains construits après 2005. Nos estimations d'émissions découlant de la consommation d'énergie de nos bureaux s'appuient quant à elles sur les facteurs d'émission des réseaux électriques de l'Ontario et de la Colombie-Britannique fournis par Bullfrog Power. Ces facteurs sont respectivement 0,179 t/MWh et 0,082 t/MWh. Nos estimations d'émissions de la consommation d'énergie de notre bureau de Montréal s'appuient sur un facteur d'émission de CO₂ qui figure dans le *Rapport sur le développement durable 2009 d'Hydro-Québec – Supplément sectoriel : entreprises d'électricité* (<http://www.hydroquebec.com/developpementdurable/gri/entreprises.html>). Le facteur en question est 0,0048 t/MWh. Seulement, les services publics utilisés par nos bureaux sont facturés en fonction de la superficie occupée dans un édifice partagé, et non selon l'utilisation réelle, restreignant du coup notre collecte de données sur les répercussions de nos activités. Nous avons envisagé d'installer des compteurs distincts, mais cette solution n'est pas envisageable sur le plan économique.

À l'heure actuelle, il nous est toujours impossible de ventiler les données relatives aux employés en fonction de leur âge et de leur appartenance à un groupe minoritaire.

Nous évaluons que le rapport se conforme au niveau d'application C de la GRI (autodéclaration). Il n'était pas possible de compléter le procédé de la GRI pour vérifier le niveau d'application avant la publication du rapport. La GRI a annoncé de nouvelles conditions et délais de traitement des demandes de vérification à une étape tardive dans notre processus de publication.

Niveau d'application du rapport		C	C+	B	B+	A	A+
Éléments d'information requis	Informations G3 sur le profil SORTANT	Rapport sur : 1.1 2.1 – 2.10 3.1 – 3.8, 3.10 – 3.12 4.1 – 4.4, 4.14 – 4.15	Vérification extérieure du Rapport	Rapport sur tous les critères mentionnés au niveau C plus : 1.2 3.9, 3.13 4.5 – 4.13, 4.16 – 4.17	Vérification extérieure du Rapport	Même critères que pour le niveau B	Vérification extérieure du Rapport
	Informations G3 sur les pratiques d'approche managériale SORTANT	Pas nécessaire		Informations sur l'approche managériale pour chaque catégorie d'indicateur		Approche managériale pour chaque catégorie d'indicateur	
	Indicateurs de performance G3 et indicateurs de performance du supplément sectoriel SORTANT	Renseignement d'un minimum de 10 indicateurs de performance, y compris au moins un dans les catégories économiques, sociales et environnementale		Renseignement d'un minimum de 20 indicateurs de performance, y compris au moins un dans les catégories économiques, sociales, environnementales, droits de l'Homme, emploi, relations sociales et travail décent, société et responsabilité de fait des produits		Renseignement de chaque indicateur de base G3 et indicateur du supplément sectoriel* en respectant le principe de pertinence soit : a) en rendant compte sur l'indicateur ou b) en expliquant la raison de son omission.	

* Supplément sectoriel dans la version finale

Nos politiques internes

Le tableau ci-dessous présente nos principales politiques et la façon dont elles sont mises en application au sein de l'entreprise.

Titre	But	Application
Politique de responsabilité sociale de l'entreprise	Présente les objectifs et les principes fondamentaux qui orientent notre travail en matière de RSE. Tient compte des normes ISO 14001 et AA1000 SES, de même que des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.	À l'échelle de l'entreprise : tous nos employés, y compris ceux de nos bureaux de Montréal, de Toronto et de Vancouver.
Code de déontologie et de conduite de l'entreprise	Sert de cadre pour que l'entreprise adopte une conduite et une déontologie prudentes et adéquates.	Tous les employés, dirigeants et directeurs.
Code de déontologie pour les transactions personnelles	Établir des procédures de surveillance et de préapprobation des transactions personnelles pour éviter que les employés n'effectuent toute transaction susceptible d'être contraire aux intérêts des fonds ou de violer les lois sur les valeurs mobilières.	Tous les employés, dirigeants et directeurs qui ont accès à de l'information non publique au sujet des avoirs en portefeuille et des stratégies de spéculation.
Politique de dénonciation	Offre un mécanisme de communication direct au comité de direction de tout méfait grave en termes de production de rapports financiers, de fraude, de corruption, de violation de la loi ou des politiques de l'entreprise.	Tous les employés, dirigeants et directeurs.
Manuel sur la gouvernance du conseil d'administration	Définit l'autorité et les responsabilités du conseil d'administration, la structure et les mandats des comités de direction de même que les règles fondamentales de procédure des activités du conseil.	Tous les directeurs.
Manuel sur les conflits d'intérêts	Gère les éventuels conflits d'intérêts susceptibles de se produire entre les intérêts du gestionnaire de fonds et les fonds mêmes et oriente le gestionnaire de fonds et son comité de révision indépendant dans la mise en application des obligations réglementaires conformément au Règlement 81-107.	À l'échelle de l'entreprise.
Manuel sur les politiques et procédures	Traite des politiques et des procédures quotidiennes, notamment sur les plans de la conformité, des finances, des activités et de la gestion de portefeuille.	À l'échelle de l'entreprise.
Code de conduite du Service ESG relatif à l'engagement des parties externes	Veille à ce que la communication et l'engagement auprès d'un vaste éventail de parties externes dans le cadre d'un programme ESG s'effectuent de manière éthique et efficace. Nous estimons qu'un tel code est une première dans l'industrie des fonds de placement.	Service ESG.
Politique d'achat promotionnel	Favorise l'achat de produits promotionnels durables et équitables.	Service de marketing.

Titre	But	Application
Politique relative au papier et à l'impression	Favorise l'utilisation de papier recyclé et de papier issu de forêts gérées de manière durable.	À l'échelle de l'entreprise.
Politique de communication (2010)	Veille à ce que l'ensemble des communications respectent les normes de présentation de l'entreprise. Cette politique comprend des instructions visant à réduire les pertes et les coûts liés à l'impression, notamment une norme d'impression recto verso.	À l'échelle de l'entreprise.
Politique sur les dons de l'entreprise (2010)	Veille à ce que les dons, les commandites, les activités de financement et le bénévolat de l'entreprise soient réglementaires et reflètent les valeurs de cette dernière.	À l'échelle de l'entreprise.

Nos principes directeurs

Nous souscrivons à une multitude de principes volontaires d'ordre économique, environnemental et social. Pour ce faire, nous mettons ces principes en application dans nos propres activités et encourageons les sociétés de nos portefeuilles à en faire autant.

Initiative	Notre rôle	Date d'adoption	Parties
Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies	Signataire. En tant que signataire, nous convenons de soumettre nos rapports en entier pour une évaluation annuelle du rendement conformément aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.	2006 (<i>Fonds Éthiques</i>) 2009 (<i>à l'échelle de l'entreprise</i>)	Investisseurs institutionnels
Global Reporting Initiative (GRI)	Notre programme de production de rapports de RSE respecte le cadre de travail de la GRI, et nous encourageons les sociétés de notre portefeuille à faire de même.	Long terme	Parties prenantes multiples
Carbon Disclosure Project (CDP)	Signataire. Nous promovons le CDP auprès des sociétés de notre portefeuille. Nous avons également coparrainé le rapport de CDP Canada de 2010.	Long terme	Investisseurs institutionnels
Water Disclosure Project (CDP)	Signataire.	2010	Investisseurs institutionnels
Forest Footprint Disclosure Project	Signataire.	2009	Investisseurs institutionnels
Convention pour la conservation de la forêt boréale de l'Initiative boréale canadienne (IBC)	Adhérent.	Long terme	Parties prenantes multiples
Initiative relative à la transparence des industries extractives (ITIE)	Investisseur actif.	Long terme	Parties prenantes multiples

Initiative	Notre rôle	Date d'adoption	Parties
Pacte Mondial des Nations Unies	Nous promovons le Pacte mondial des Nations Unies auprès des sociétés de notre portefeuille.	Long terme	Parties prenantes multiples
Forest Stewardship Council (FSC)	Nous encourageons la certification FSC auprès des sociétés de notre portefeuille et préconisons l'utilisation de produits du papier certifiés par le FSC.	Long terme	Parties prenantes multiples

Collaborer pour l'avancement de notre industrie

Nous faisons partie d'une multitude d'associations et d'organismes qui renforcent l'industrie des fonds de placement ou qui abordent des questions de développement durable.

Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC)	Membre. Nous siégeons au comité consultatif de divulgation au point de vente ainsi qu'au comité de conformité à la loi.
FundSERV	Membre
Association des coopératives du Canada (ACC)	Membre
Association pour l'investissement responsable (AIR)	Membre actif. Nous siégeons au conseil d'administration de l'AIR, à la présidence du comité de politiques et de défense des intérêts et du comité de terminologie de l'industrie français-anglais, au comité de planification de la conférence annuelle de même qu'au comité de développement et des candidatures du conseil d'administration.
Conseil principal de la forêt boréale	Membre
Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises (CCSGE)	Membre. Nous siégeons au comité des politiques publiques.
International Corporate Governance Network (ICGN)	Membre
Ceres - Investor Network on Climate Risk (INCR)	Membre
Interfaith Centre for Corporate Responsibility (ICCR)	Membre affilié
Canadian Business for Social Responsibility (CBSR)	Membre

Engagement des parties prenantes

Selon la norme d'engagement des parties prenantes d'AccountAbility AA1000, « les parties prenantes sont des groupes qui ont un impact ou qui peuvent être touchés par les activités, les produits ou les services d'une entreprise ainsi qu'à la performance qui y est associée. »

Conformément à cette définition, nous avons distingué plusieurs types de parties prenantes : les détenteurs de parts de fonds communs de placement, les clients du Service ESG, les conseillers financiers qui recommandent nos produits, nos actionnaires, nos employés, nos fournisseurs et sous-traitants, les organismes de réglementation, les médias et les sociétés composant nos portefeuilles.

Parties prenantes	Nos méthodes d'engagement (4.16)	Engagement en 2010 (4.14)	Questions soulevées et réponses fournies (4.17)
Détenteurs de parts	Nos détenteurs de parts peuvent communiquer avec notre service à la clientèle par téléphone de 8 h à 20 h HNE et par courriel. Notre clientèle bénéficie d'un service offert en sept langues : anglais, français, pendjabi, mandarin, cantonais, allemand et bosniaque.	Notre service à la clientèle communique régulièrement avec les détenteurs de parts. Notre dernier sondage auprès des détenteurs de parts de Fonds Éthiques a été réalisé en 2008. En 2011, nous étudierons la façon dont les détenteurs de parts et les autres investisseurs perçoivent la marque Fonds Éthiques.	
Clients du Service ESG	Dans le cadre de notre entente concernant la prestation de services, nous rencontrons nos clients sur une base trimestrielle, au besoin.	En 2010, nous avons rencontré nos clients en mars, en juin, en septembre et en décembre.	À la suite d'une demande formulée par un client, nous avons pris les mesures nécessaires pour améliorer notre prestation de services en français.
Conseillers	Notre équipe de vente effectue régulièrement des visites et des rencontres avec des conseillers de soutien actuels et potentiels. Nous offrons également des webémissions qui présentent nos gestionnaires de portefeuille. Les rencontres et activités auxquelles participent régulièrement nos conseillers les aident à tisser des liens et à parfaire leur connaissance de nos produits.	En plus des communications régulières que nous entretenons avec notre équipe de vente, nous avons tenu des conférences à l'automne 2010 à l'intention de nos conseillers à Vancouver, à Edmonton, à Calgary et à Toronto. Nous avons également étudié la façon dont les conseillers percevaient notre gamme de fonds communs de placement et notre équipe de vente.	En nous appuyant sur les résultats du sondage mené auprès des conseillers, nous veillons actuellement à l'expansion de notre équipe de vente.
Propriétaires	Nos propriétaires sont représentés au conseil d'administration, qui tient séance sur une base trimestrielle. Notre chef de la direction s'entretient régulièrement avec les coopératives d'épargne et de crédit.	En plus des rencontres trimestrielles du conseil d'administration, notre chef de la direction a donné des présentations lors de conférences de coopératives d'épargne et de crédit et s'est entretenu avec plusieurs chefs de la direction de ces mêmes coopératives.	

Employés	Nous publions un bulletin d'information, offrons un service de « flashes d'information » pour les annonces spéciales et tenons des assemblées publiques pour communiquer les faits nouveaux et les progrès accomplis en matière de stratégie d'entreprise.	En 2010, nous avons sondé nos employés au sujet de la politique RSE de la société, réinstauré notre bulletin interne, mis en place un réseau interne pour que l'ensemble des employés aient accès aux renseignements importants de la société et tenu une conférence à l'intention de notre équipe de vente.	Les résultats du sondage RSE sont venus valider notre politique RSE et nous ont fourni des renseignements utiles à la planification future de notre programme RSE. Voici les mesures d'atténuation des répercussions de nos activités les plus importants aux yeux de notre personnel : réduire la consommation de papier, assurer une bonne qualité de l'air et améliorer notre gestion des déchets.
Fournisseurs et sous-traitants	En plus du contact quotidien, nous organisons également des symposiums auxquels participent des gestionnaires de portefeuille de Fonds Éthiques et des analystes ESG. Nos gestionnaires de portefeuille offrent régulièrement des présentations où ils abordent les deux marques auprès de notre équipe de vente et de nos conseillers.	Au cours de l'année 2010, tous nos gestionnaires de portefeuille ont été présentés à notre équipe de vente. Nous avons tenu un symposium en janvier à l'intention des gestionnaires de portefeuille de Fonds Éthiques et du personnel du Service ESG.	
Organismes de réglementation	Nous dialoguons directement avec les organismes de réglementation, les décideurs et les associations industrielles qui présentent un intérêt pour le rendement ESG des sociétés de notre portefeuille. Nous nous entretenons aussi avec les organismes de réglementation de l'industrie des fonds de placement, souvent par l'intermédiaire des associations industrielles auxquelles nous appartenons.	En 2010, nous avons formulé six mémoires de politiques publiques et normes ESG. Celles-ci sont disponibles sur notre site Web au www.placementsNEI.com > Service ESG > Politiques publiques et normes. Nous avons également siégé aux conseils d'administration et aux comités de nos associations industrielles. Consulter la section « Collaborer pour l'avancement de notre industrie ».	On nous a conviés à rencontrer certains représentants du gouvernement albertain pour y exprimer les points de vue des investisseurs sur la politique sur les sables bitumineux. Notre vice-président du Service ESG a été invité à se joindre au groupe consultatif du programme Responsible Canadian Energy de l'Association canadienne des producteurs pétroliers.
Sociétés de notre portefeuille	Nous dressons chaque année une liste Focus des sociétés avec lesquelles nous nouerons le dialogue. Parmi nos critères de sélection, citons les risques ESG encourus par la société, notre exposition à ces risques ainsi que l'influence que nous pouvons avoir.	En 2010, la liste Focus dressée par Fonds Éthiques comportait 61 sociétés. Nous avons aussi approché certaines entreprises au nom de nos clients du Service ESG.	Les résultats de nos engagements ont été publiés dans le rapport annuel du programme ESG 2010, disponible sur notre site Web au www.placementsNEI.com > Services ESG > Nos méthodes de travail > Reddition de comptes.
Médias	Notre équipe des communications répond aux questions des médias. De plus, nous recevons régulièrement des demandes d'entrevue sur des questions d'investissement.	En 2010, nous avons donné suite à huit demandes formulées par les médias. Placements NEI a bénéficié d'une grande couverture médiatique (vingtaine d'articles) dans différents journaux et magazines, notamment The Globe & Mail, Investment Executive, Financial Post, Canadian Business et The Calgary Herald.	

Nos employés

Nos employés se voient offrir un régime de rémunération et d'avantages compétitif, qui comprend notamment :

- un régime d'assurance-maladie provincial;
- des soins de santé prolongés;
- un compte gestion-santé;
- des soins dentaires;
- une assurance invalidité de courte durée;
- une assurance invalidité de longue durée;
- une assurance-vie de base;
- une assurance en cas de décès accidentel ou de démembrement;
- une assurance-vie pour les personnes à charge;
- les services des meilleurs médecins qui soient;
- un programme d'aide aux employés et à la famille (service de conseils confidentiel en matière de santé et d'aide sociale);
- le programme « Gardez la forme » (subvention accordée pour l'abonnement à un centre ou à des cours de conditionnement physique).

Notre main-d'œuvre en 2010

Région		Ontario	C.-B.	Québec	Alberta	Saskatchewan	Total
Employés à temps plein permanents	Gestionnaires	11	11	1	0	0	23
	Superviseurs	1	1	0	0	0	2
	Techniciens et professionnels	16	23	5	1	1	46
	Personnel administratif et de soutien	5	11	0	0	0	16
Employés à temps plein temporaires	Employés atypiques	1	2	0	0	0	3
Employés à temps partiel		0	0	0	0	0	0
Main-d'œuvre totale		34	48	6	1	1	90

Roulement de personnel en 2010

Région	Ontario	C.-B.	Québec	Alberta	Saskatchewan	Total
Hommes	7	10	2	0	1	20
Femmes	3	3	0	0	0	6
Roulement de personnel total	10	13	2	0	1	26

Réglementation des fonds communs de placement au Canada

L'élaboration et la vente de fonds communs de placement sont étroitement réglementées au Canada. Parmi les plus importantes réglementations, notons les normes canadiennes (NC) et règlements prévus par la Commission canadienne des valeurs mobilières :

- *NC 81-101 Régime de prospectus des organismes de placement collectif*, qui gère la présentation et la teneur d'un prospectus simplifié;
- *NC 81-102 Les organismes de placement collectif*, norme canadienne fondamentale qui gère de nombreux aspects de notre industrie, notamment les activités et les restrictions d'investissement, la création d'un nouveau fonds, les conflits d'intérêts, les modifications apportées aux fonds, le dépôt de titres, la vente et le rachat, les contrôles financiers, les rapports de conformité, les communications commerciales ainsi que la tenue de dossiers;
- *NC 81-105 Les pratiques commerciales des organismes de placement collectif*, qui régit les relations entre les gestionnaires de fonds et les distributeurs, notamment en définissant les mesures de compensation et d'incitation permises et proscrites et en divulguant des activités promotionnelles de vente et de marketing;
- *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, qui porte sur l'information continue du public au sujet du rendement des fonds, des enjeux financiers et de la notice annuelle;
- *Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, qui veille à ce que tous les gestionnaires de fonds aient accès à un organe de contrôle externe pour aborder, en vue d'y répondre, les conflits d'intérêts manifestes ou présumés susceptibles de se produire entre les intérêts des détenteurs de parts et ceux des gestionnaires de fonds.

Pour en savoir plus sur la réglementation des fonds de placement au Canada, visitez-le :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/fonds-investissement-conso.html>



Placements NEI

Placements NEI appartient en parts égales aux centrales de crédit provinciales et au Mouvement Desjardins. NEI offre une vaste gamme de fonds conventionnels et de catégorie de société par le biais de Fonds NordOuest, ainsi que la plus grande famille de fonds d'investissement responsable du Canada par le biais de Fonds Éthiques. Placements NEI possède actuellement un actif sous gestion de plus de 5 milliards de dollars.

Les bureaux de Placements NEI sont situés à Toronto, Vancouver et Montréal.

Pour nous joindre :

Siège social

Placements NEI

155, avenue University, 4^e étage
Toronto (ON)
M5H 3B7 Canada

Téléphone : 1 888 809-3333

www.PlacementsNEI.com

Placements NEI, Fonds NordOuest, Un meilleur rendement à moindre risque, Éthique, Fonds Éthiques, Fonds croissance Éthique, et Faire des gains. Faire la différence. sont des marques déposées et des marques de commerce détenues par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

